

Le CSTB lance ECOSCALE : Evaluation environnementale au service de la circularité des produits et équipements de la construction



Ce mardi 4 avril, en présence des acteurs de la filière construction, le CSTB a lancé ECOSCALE, outil d'évaluation de la circularité des produits et équipements du bâtiment, axé sur quatre indicateurs couvrant l'ensemble du cycle de vie : matières recyclées & renouvelables, démontabilité, réemployabilité et recyclabilité.

Reposant sur l'expertise scientifique et technique du CSTB, ECOSCALE permet aux industriels qui le souhaitent de valoriser leur démarche d'éco-conception et de circularité au moyen d'une évaluation fiable et objective. Pour les prescripteurs et acteurs de la conception, ECOSCALE constitue un outil robuste d'information, au service d'un choix éclairé.

L'éco-conception et la circularité : des priorités à accompagner, caractériser et valoriser

Parmi les multiples défis de la transition environnementale, deux concernent tout particulièrement le secteur de la construction et du bâtiment : la limitation des émissions des gaz à effet de serre et la réduction de la ponction sur les ressources, contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique.

Ces défis conduisent depuis quelques années les industriels à revoir leurs produits pour les adapter à ces deux enjeux, tout en limitant la production de déchets finaux et en développant le recyclage et le réemploi, au cœur de la responsabilité élargie du producteur mise en place par la loi anti-gaspillage pour l'économie circulaire (AGEC).

Pour accompagner la filière dans cette dynamique vertueuse, caractériser scientifiquement les performances et valoriser objectivement les démarches associées, le CSTB a conçu ECOSCALE : une évaluation environnementale de la circularité des produits et équipements du bâtiment.

ECOSCALE : l'évaluation environnementale, au service de la circularité

Développée en concertation avec tous les acteurs du secteur de la construction (industriels, acteurs de la conception d'ouvrage, entreprises, bureaux d'études, pouvoirs publics, assureurs...), ECOSCALE permet d'évaluer et classer les produits et équipements du bâtiment selon quatre indicateurs, complémentaires à l'impact carbone et couvrant l'intégralité de leur cycle de vie :

- **Matières recyclées & renouvelables** : évaluation de la quantité de matières recyclées et / ou renouvelables dans le produit.
- **Démontabilité** : capacité du produit à être démonté sans endommagement, afin de faciliter son réemploi ou son recyclage (sont notamment pris en compte les types de connexions qui relient le produit à l'ouvrage, leur accessibilité et visibilité, le niveau d'expertise et de compétences nécessaires au démontage, etc.).
- **Réemployabilité** : capacité du produit à être utilisé à nouveau, à l'issue de son cycle de vie, pour un nouvel usage identique à celui pour lequel il a été conçu (sont notamment pris en compte l'indicateur de démontabilité du produit, l'existence d'un guide méthodologique d'évaluation des performances en vue d'un réemploi, les conditions de stockage et difficultés de reconditionnement, etc.).
- **Recyclabilité** : capacité pour le produit d'intégrer une filière de recyclage en fin de vie pour être recyclé (sont notamment pris en compte la séparabilité des composants, l'état de développement de la filière de recyclage concernée, la présence de substances pouvant faire obstacle au recyclage, etc.).



ECOSCALE : méthodologie

Description du produit :			
Désignation du produit	Panneau sandwich « Dupont »		
Usage retenu pour l'évaluation	Elément de façade		
Modes de fixations évalués	Système d'emboîtement (<u>rainure, coulisseau ect.</u>)		
Matériaux composants le produits	Composite : tôle d'aluminium avec une âme isolante minérale		
Dimensions retenues	1350 mm * 850 mm		
Résultats obtenus			
B	A	C	C
Indicateur de contenu en matière recyclée et renouvelable	Indicateur de démontabilité	Indicateur de réemploiabilité	Indicateur de recyclabilité

Pour chacun des indicateurs, caractérisés en fonction de l'usage retenu pour l'évaluation, les produits sont notés de A à E.

Les résultats obtenus sont présentés de façon claire et intégrés dans la base de données de référence ECOSCALE.

Ils sont accessibles via un QR code apposé sur chaque produit évalué, renvoyant directement vers la base ECOSCALE.

Démarche volontaire, ECOSCALE s'adresse à tous les fabricants souhaitant objectiver et valoriser la circularité de leurs produits ou équipements, sous réserve que ces derniers disposent d'une FDES/PEP (collective ou individuelle) et présentent des performances techniques minimales.

Au-delà, ECOSCALE permet également aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et prescripteurs de simplifier leur recherche et éclairer leurs choix de solutions répondant effectivement aux exigences d'éco-conception et de circularité, via la base ECOSCALE, accessible sur www.ecoscale.cstb.fr

Le CSTB : une expertise scientifique et technique notamment au service des enjeux d'économie et de ressources

ECOSCALE bénéficie de l'expertise technique du CSTB, notamment en lien avec ses activités de recherche et d'évaluation des performances de produits et systèmes constructifs.

ECOSCALE bénéficie également des nombreux travaux menés par le CSTB pour accompagner les entreprises, maîtres d'ouvrages, industriels, institutionnels et pouvoirs publics dans leurs réponses aux enjeux de préservation des ressources et d'une économie circulaire pérenne et vertueuse, pour accélérer la mutation du secteur.

En savoir plus sur [ECOSCALE](#) :



À propos du CSTB :

Entreprise publique au service de ses clients et de l'intérêt général, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment a pour ambition d'imaginer les bâtiments et la ville de demain, en accompagnant et sécurisant les projets de construction et de rénovation durable, pour améliorer la qualité de vie de leurs usagers en anticipant les effets du réchauffement climatique.

Il exerce pour cela cinq activités-clés : la recherche et expertise, l'évaluation, les essais, la certification et la diffusion des connaissances. Il répond ainsi à trois missions principales, au service des acteurs de la construction et de l'intérêt général : créer des connaissances et les partager, accompagner l'innovation, sécuriser et valoriser la performance.